

**LA PROBLEMATIQUE DE L'INTEGRATION AFRICAINE :  
LA HAUTE-VOLTA ET LE "FEDERALISME" DE 1956 A 1958**

PALM Domba Jean Marc\*

**RESUME**

Le thème de l'intégration africaine connaît de nos jours un renouveau. Les raisons sont multiples : désordre économique et financier dans chacun des micro-Etats africains, crise sociale, marginalisation croissante de l'Afrique du reste du monde.

Pour résoudre ces problèmes et cesser d'être vulnérable, l'Afrique n'a pour seule solution que l'union.

Des exemples de son Histoire récente peuvent être sources de réflexion. C'est le cas des anciennes fédérations AOF et AEF. Il s'agit pour les formations politiques actuelles au Burkina, en se souvenant des pratiques des partis de l'ancienne Haute-Volta face au Fédéralisme, de tirer les leçons pour qu'aboutissent les différentes tentatives actuelles d'intégration. La pratique du R.D.A. et du P.R.A. est en cela très riche.

**MOTS CLES :** Intégration africaine - Fédération A.O.F. - A.E.F. - Marginalisation - Partis politique R.D.A. - P.R.A. - Haute-Volta - Micro-Etats - Désordre Economique et financier.

**SUMMARY**

The theme of African integration knows a return of it nowadays forces. The grounds are multiple : economical mess and financier in each one some microphone African states, social, let for amount, increasing of the remainder World Africa.

---

\* CNRST 03 BP 7047 - OUAGADOUGOU 03 BURKINA FASO

In order to solve his problems and quit being vulnerable, the Africa doesn't have for only choice that the union. Some examples of his recent history could be sources of reflection. It is the case of the former federation, AOF, AEF. He acted for the present political formations to the Burkina, in remembering some practices of the parties of the former Haute-Volta facing the federalism, of pulling the lessons so that leads the different present tentatives of integration.

The exercises of R.D.A. and of P.R.A. are in it very rich.

**KEYS WORDS** : African integration - A.O.F. Federation. - A.E.F. - Letting for amount - Parties political R.D.A. - P.R.A. - High Haute-Volta - Microphone states - Economical Messes and Financiers.

## INTRODUCTION

Le thème de l'unité africaine, du panafricanisme, de l'intégration africaine connaît de nos jours un renouveau. Il a conquis ces dernières années une place de choix sur l'échiquier politique national, africain voire international.

L'évolution actuelle du monde, la marginalisation croissante de l'Afrique, semblent réveiller le continent et lui font voir brutalement qu'il est et restera vulnérable et ne pourra pas résoudre ses problèmes vitaux, tant qu'il sera une constellation de micro-états, une mosaïque de "Républiques pour rire"<sup>0</sup>.

Cette prise de conscience explique l'existence dans certains Etats de ministères de l'intégration ou l'inscription du principe dans la loi fondamentale<sup>1</sup>. Un tel engouement justifie ces quelques réflexions sur le "fédéralisme" et le rôle que la Haute-Volta (Burkina Faso) a joué dans l'évolution politique des colonies françaises d'Afrique, l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) surtout, en ces années 1956 et 1958, années capitales pour les possessions françaises d'Afrique.

L'étude de ce thème s'impose également, car il s'agit pour les générations présentes de ne pas "mourrir parce que nos pères nous ont menti"<sup>2</sup> tant cette notion a connu au fil du temps, "une surcharge de mystifications"<sup>3</sup>.

---

0 *Journal d'une défaite - Préface de Ki-Zerbo A.A. DICKO. L'harmattan 1992.*

1 *Il s'agit du Sénégal et du Burkina Faso dont la constitution adoptée le 02 juin 1991 et promulguée le 11 juin 1991, stipule en son article 146 : "le Burkina Faso peut conclure avec tout état africain, des accords d'association ou de communauté impliquant un abandon total ou partiel de sa souveraineté".*

2 *Histoire synthétique de l'Afrique résistante. N. Boni Présence Africaine 1971*

3 *La Notion d'état de droit; Document dactylographié. NIKIEMA A.*

## LE CADRE ET LE CONTEXTE

La conquête des territoires qui constituent la Haute-Volta fut achevée en 1898. Ils seront tour à tour rattachés à la colonie du Haut-Sénégal-Niger, érigés en colonie par un décret du 12 mars 1919 et intégrée au groupe de territoires dénommé Afrique Occidentale Française (A.O.F.).

L'existence de ce groupe de territoires est effective avec le décret du 16 juin 1895. Il y a à la base de la création des fédérations (A.O.F.- A.E.F.) des raisons financières. Il s'agissait "d'instituer une solidarité d'actif et de passif entre ces territoires dont la mise en valeur pourra être assurée de la sorte aux moindres frais, sans intervention du budget de l'Etat" . En d'autres termes, cette structure administrative devait auto-financer le développement des territoires qui la composent tout en contribuant à la richesse de la métropole (France). Des modifications successives aboutiront à la composition suivante de l'A.O.F. : colonies du Sénégal, de Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de Guinée, du Soudan, de Haute-Volta, de Mauritanie et du Niger, soit huit territoires dont l'organisateur principal fut Ernest Roume, Gouverneur Général de l'A.O.F. de mars 1902 à février 1908. Il sut séduire les milieux capitalistes en misant sur une politique de grands travaux développés sur un vaste espace.

La Haute-Volta, territoire "aofien", connaîtra bien de vicissitudes. Le 05 septembre 1932, un décret la dépèce et la partage entre la Côte-d'Ivoire (56% du territoire), le Soudan (Mali) et le Niger. L'opération fut justifiée par des raisons financières. On était en pleine crise économique, celle de 1929 qui secoua le monde entier y compris les colonies<sup>5</sup>. Les raisons réelles sont avouées par un des Ministres de la France d'Outre-Mer, le socialiste Marius Moutet de manière cynique.

Il s'agit de "mettre à la disposition des plantations de la basse Côte-d'Ivoire, une main d'oeuvre mossi"<sup>6</sup>. Les populations voltaïques serviront également à l'Office du Niger pour l'aménagement du fleuve Niger<sup>7</sup>. En 1947, une loi du 04 septembre reconstituait la colonie de Haute-Volta qui participait au sein de l'A.O.F. aux débats sur la loi-cadre (1956) et sur la Communauté Franco-Africaine (1958), réformes administratives et politiques qui posaient le problème du fédéralisme.

Ces réformes se sont imposées à la France suite au changement des rapports de force que le monde a connu à la fin de la deuxième guerre mondiale. Il ne s'agit

---

*4 La balkanisation de l'A.O.F De Benoist J-R. NEA 1978*

*5 Les raisons financières sont injustifiées. Jusqu'en 1932, le budget de la Haute-Volta était excédentaire-in- la balkanisation de l'A.O.F. de Benoist JR. NEA 1978*

*6 Idem*

*7 L'Office du Niger est l'utilisation de la zone d'inondation du fleuve Niger, appelée delta intérieur pour réaliser une grande opération de culture irriguée (riz et coton)*

pas de rappeler ici des faits connus de tous, mais simplement de jauger le poids réel des événements sur l'évolution politique de l'Afrique française, l'A.O.F. en particulier.

Jusqu'en 1945, les autorités françaises n'ont voulu entendre que la voix des intérêts économiques de la France. C'était la période bénie de l'exploitation des colonies pour la construction de la métropole. 1945 marque un tournant dans le monde. Cette date marque la fin de l'affrontement entre l'Allemagne et les U.S.A. dont l'enjeu réel était la primauté dans l'économie du monde, primauté détenue par la Grande-Bretagne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'Allemagne, militairement battue, politiquement et moralement décriée, est éliminée par les USA.

Détenteurs du pouvoir économique et financier donc politique et militaire, les USA organisent le monde à leur convenance. Pour ce faire, la priorité fut donnée à la reconstruction de l'Europe et du Japon, tant pour des raisons économiques (assurer des débouchés à leurs productions) que politiques (contre ce qui était considéré comme la menace communiste).

S'agissant du monde colonial, les USA qui se veulent anti-colonialistes par tradition militaient pour l'autodétermination des peuples colonisés, tout en recommandant la vigilance pour qu'il y ait à la tête des mouvements nationalistes des "hommes équilibrés"<sup>8</sup>, c'est-à-dire des non-communistes. Il ne faut pourtant pas surestimer l'action anti-coloniale des Etats-Unis en Afrique Occidentale Française. Mal informés sur la situation dans les colonies françaises, les USA pouvaient difficilement avoir une influence directe sur l'évolution de l'AOF. Les autorités françaises ne pouvaient cependant pas ignorer les positions américaines.

Economiquement ruinée et politiquement affaiblie, la France, à l'instar des autres pays de l'Europe, devait nécessairement intégrer les avis du "maître" du monde que sont devenus les Etats-Unis, dans l'analyse des données globales. En outre, les U.S.A. connaissaient et suivaient les développements en Afrique Occidentale britannique. La présence américaine si proche a pesé sur les décisions des autorités françaises en A.O.F.<sup>9</sup>

L'URSS, autre grand vainqueur de la guerre, soutenait les luttes des peuples colonisés, dont certaines de manière concrète. Puissance militaire en 1945, elle était également crainte à cause de son système socio-économique, et pesait d'un poids certain sur la scène politique mondiale. L'idée que tel ou tel pays pouvait tomber dans

---

<sup>8</sup> *La lutte du R.D.A. dans le contexte du système-monde après 1945 Wallestein I. Actes du colloque international sur le R.D.A. Tome I CEDA 1987*

<sup>9</sup> *La lutte du R.D.A. dans le système-monde après 1945. op cit.*

l'orbite soviétique, poussait presque à l'hystérie certains dirigeants des pays occidentaux. Les dirigeants africains astucieux ont appris à manier les contradictions entre les grandes puissances pour servir leur cause.

Les U.S.A. et l'URSS ont joué un rôle non négligeable, mais indirect dans l'évolution de l'AOF. Rivaux, leurs pressions respectives intéressées sur les puissances européennes, pays colonisateurs, eurent un certain effet.

L'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), agissait aussi dans le même sens que les grands vainqueurs de la guerre, USA et URSS.

Ce contexte politique permit l'émergence d'une force politique collective que l'on commençait à appeler "Tiers-Monde" qui prit corps à Bandoeng en 1955. Elle donna naissance à un esprit, "l'esprit de Bandoeng", c'est-à-dire l'esprit de lutte, de résistance, de liberté, qui joua un rôle important dans la lutte d'émancipation des peuples colonisés.

La conjoncture internationale favorable accentua le mouvement de revendications dans les colonies françaises : insurrection en Indochine puis plus tard au Maroc, en Tunisie et surtout en Algérie, au Maghreb. Dans les colonies d'A.O.F., l'après-guerre est aussi caractérisé par la montée des mouvements et partis nationalistes et des manifestations revendicatives.

Pour éviter de connaître en Afrique Noire, la situation de guerre de l'Asie et du Maghreb, la France décida d'adopter des mesures d'apaisement. Ce furent la loi-cadre (1956) et la Communauté franco-africaine (1958), sortes de "balises" de l'évolution politique des colonies d'AOF.

Le contexte international défavorable et la remise en cause, parfois de manière violente et sanglante de sa domination, explique la prise précipitée par la France, de décisions devant conduire l'évolution politique de l'Afrique Noire, l'A.O.F. en particulier.

### LE FEDERALISME<sup>10</sup>

La notion de fédéralisme recouvrait à l'époque deux réalités différentes : pour les uns, il s'agissait d'une fédération entre la France et les Etats fédérés ou les

---

<sup>10</sup> *Les carnets secrets de la décolonisation II, Chaffard G. Calman-Levy 1972*

territoires d'A.O.F. et d'A.E.F. ; pour les autres la fédération ne concernait que les groupes de territoires d'Afrique, notamment les huit territoires d'A.O.F. Plus tard, pour éviter toute ambiguïté, les partisans de ce dernier cas utiliseront le terme de "fédérations primaires".

Le débat sur le fédéralisme s'est instauré avec la loi-cadre, réforme adoptée pour que le "sang ne coule pas en Afrique comme en Algérie"<sup>11</sup>. Cette loi attribuée à Gaston DEFERRE, alors ministre de la France d'Outre-Mer, fut en réalité préparée par son prédécesseur au ministère, Pierre-Henri TEITGEN<sup>12</sup>. Le projet de loi extirpé des tiroirs fut remanié par Gaston DEFERRE, Houphouët-Boigny (alors ministre français) et leurs principaux collaborateurs. La mouture finale introduisait en Afrique Noire le collège unique et le suffrage universel, mais mettait fin aux fédérations en accordant l'autonomie à chaque territoire. Elle consacrait la balkanisation des ensembles. Les débats pour ou contre le maintien des fédérations prendront alors par moments un tour passionné tant les enjeux et les défis pour l'Afrique sont importants. Deux questions lourdes de conséquences pour l'avenir du continent, particulièrement l'A.O.F., se trouvent posées dès 1956<sup>13</sup>:

- 1°) les rapports inter-africains et l'intégration africaine ;
- 2°) l'indépendance et son contenu politique et économique, en d'autres termes, les rapports avec la France.

La loi-cadre dépouillait les capitales fédérales comme Dakar de l'essentiel de leurs prérogatives, ne transmettait que quelques unes, sans importance, aux territoires devenus autonomes. Mais elle renforçait l'autorité de la métropole dont ils relevaient directement. La loi-cadre comme le souligne Senghor, qu'on peut difficilement taxer d'anti-français, créa des "entités politiques, économiques et culturelles qui n'ignorent pas la métropole, mais s'ignorent entre elles. Des entités sans réalité"<sup>14</sup>. Et il poursuivait : "quel serait dans la république, le poids du petit Sénégal et de la petite Côte-d'Ivoire...devant une métropole..."<sup>15</sup>. Les positions de Senghor traduisaient déjà clairement les enjeux et les défis lancés à l'Afrique par la loi-cadre.

La bataille de la loi-cadre s'est engagée dans les institutions parlementaires métropolitaines (Assemblée Nationale, Assemblée de l'Union Française, Conseil de la République) et africaines (Grand Conseil de l'A.O.F.). Elle opposait fédéralistes et anti-fédéralistes, partisans et opposants à la balkanisation. Le texte fut adopté le 23

---

11 *La balkanisation de l'AOF de Benoist J.R. NEA - 1978*

12 *La balkanisation de Benoist J.R. op.cit.*

13 *Préface de Ki-ZERBO - Journal d'une défaite Dicko A.A. L'harmattan - 1992*

14 *La balkanisation de l'AOF de Benoist J.R. NEA - 1978*

15 *Idem*

juin 1956, consacrant la défaite des fédéralistes. Ils revenaient à la charge lors des débats sur les décrets d'application. Pour les fédéralistes, il fallait éviter à tout prix que l'autonomie des territoires n'entre dans les faits et les habitudes ; la marche en arrière aurait alors été plus difficile. Trois solutions s'offraient aux africains :

1°) chaque territoire, doté d'une autonomie est directement rattaché à la métropole. C'est le contenu de la loi-cadre ;

2°) les huit territoires de l'A.O.F. sont confondus en un Etat unitaire avec un seul gouvernement et une seule Assemblée Législative et cet Etat est intégré dans la République française ;

3°) les huit territoires jouissent d'une certaine autonomie, mais constituent un Etat fédéral lié à la métropole.

Les deux dernières propositions étaient celles qui recueillaient l'assentiment d'un grand nombre d'hommes politiques, partisans de l'unité africaine. La troisième triompha à cause des ambitions des hommes politiques qui préféraient être "le premier à Cotonou, Ouagadougou ou Bamako, que le second à Dakar"<sup>16</sup>. Pour parvenir à leurs fins -le maintien de la fédération de l'A.O.F.- les fédéralistes s'accrochèrent à la proposition d'un exécutif fédéral pour lequel ils livrèrent un combat acharné, se lancèrent dans de grandes manœuvres qui ont abouti à la recomposition du paysage politique de l'A.O.F. et à un regroupement des partis politiques. L'objectif était de disqualifier tous les partis qui s'opposaient à la fédération en les présentant comme les diviseurs de l'Afrique et des Africains. Comment les hommes et les formations politiques voltaïques ont-ils relevé le défi lancé aux africains ?

## LES PARTIS POLITIQUES VOLTAÏQUES ET LE FEDERALISME

En Haute-Volta, la vie politique était animée par quatre grands partis : le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.), le Parti Social d'Emancipation des Masses Africaines (P.S.E.M.A.), le Mouvement Démocratique Voltaïque (M.D.V.) et le Mouvement Populaire Africain (M.P.A.).

Le Parti Démocratique Voltaïque, section du R.D.A. (P.D.V.-R.D.A.) fut fondé en 1948. Implanté surtout dans l'ouest du pays, il avait pour figure de proue, Daniel Ouezzin COULIBALY, un des fondateurs du R.D.A.. Longtemps confiné dans

---

*16 Senghor cité par De Benoist J.R. op.cit.*

l'opposition, il avait fait l'objet d'une politique répressive menée par les administrateurs coloniaux. Au moment de la loi-cadre, le R.D.A. qui a changé d'orientation, veut s'étendre sur tout le territoire voltaïque. Pour ce faire, il s'allie au P.S.E.M.A. implanté surtout au centre du pays dans la région mossi. La fusion des deux partis donnera le Parti Démocratique Unifié (P.D.U.) avec pour président, Issoufou Joseph CONOMBO.

Le Parti Social d'Emancipation des Masses Africaines (P.S.E.M.A.) est issu de l'éclatement de l'Union Voltaïque (U.V.) en 1954. Celle-ci est la mutation de l'Union pour la Défense des Intérêts de la Haute-Volta (U.D.I.H.V.) créée par le Moro Naba à la veille des élections de 1945. Très soutenue par la chefferie traditionnelle mossi et l'administration coloniale, l'U.D.I.H.V. était accusée d'être le parti des seuls Mossis. En devenant l'U.V., elle se voulait un regroupement de toutes les populations du pays. Le P.S.E.M.A. dirigé par Joseph CONOMBO, avait longtemps bénéficié des faveurs de l'administration coloniale, à l'instar des autres partis qui naîtront des cendres de l'U.V., lors des consultations électorales. Habités aux victoires "organisées", les responsables du P.S.E.M.A. pouvaient difficilement survivre politiquement à des élections "normales". Il leur fallait trouver une solution pour se maintenir aux devants de la scène politique. Son choix par le R.D.A. pour la fusion n'était pas fortuit. Le Mouvement Démocratique Voltaïque (M.D.V.)<sup>17</sup> et le Mouvement Populaire Africain (M.P.A.) apparemment moins malléables et moins manipulables que le P.S.E.M.A., ne furent pas associés au regroupement.

Ces deux dernières formations, M.D.V. et M.P.A., sont également issues de l'U.V. en 1954. Le M.D.V.<sup>18</sup> est la transformation du Parti Progressiste Voltaïque (P.P.V.). Dirigé par Gérard Gango OUEDRAOGO, il était surtout implanté au nord-est du pays, dans le Yatenga. Avec l'appui de Michel DORANGE, autre dirigeant du parti, ancien militaire d'obédience du Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) de De Gaulle, le M.D.V. avait une grande influence sur les anciens combattants, nombreux dans la région. Le M.P.A., avec pour leader Nazi BONI, avait sa base électorale surtout dans l'ouest du pays.

Aux consultations électorales du 31 mars 1957, le R.D.A., grâce à son changement d'orientation en 1950 et à la "neutralité" de l'administration (Houphouet est à ce moment ministre du gouvernement français) remportait une éclatante victoire. Sur les 474 sièges en compétition, le R.D.A. en occupait 240. Dans certains territoires de

---

<sup>17</sup> *Débats parlementaires du 17 Décembre 1957. Selon Ouezzin le nom du nouveau parti serait venu du Dr Conombo qui en assume la présidence et la responsabilité politique. - Archives de l'A.D.P.*

<sup>18</sup> *Selon M Kango OUEDRAOGO, la création du M.D.V. serait une suggestion de Houphouet pour affaiblir les partisans de la chefferie traditionnelle mossi, surtout à Ouagadougou*

l'A.O.F., comme en Côte d'Ivoire ou en Guinée, le R.D.A. remportait la presque totalité des sièges : en Côte d'Ivoire, le R.D.A. occupait les 60 sièges à pourvoir et en Guinée, il remportait 58 sièges sur les 60<sup>19</sup>.

Mais en Haute-Volta, la situation était plus complexe, le R.D.A. n'obtenait que 37 sièges, le M.D.V. : 26, le M.P.A. : 7 sièges. La marge de manoeuvre du R.D.A. était assez mince, d'autant plus qu'à l'intérieur du nouveau parti, des signes de mécontentement se manifestaient. Il lui fallait diriger le pays en alliance avec d'autres formations politiques. Le M.D.V. fut choisi et des accords signés à Yamoussokro en avril 1957, sous l'égide du président du R.D.A., Houphouët-Boigny, scellèrent l'alliance entre le P.D.U. et le M.D.V.<sup>20</sup>. Le gouvernement fut ainsi composé : sept (7) P.D.U. et cinq (5) M.D.V. avec pour Vice-Président du Conseil, Ouezzin COULIBALY, le Président étant le gouverneur de la Haute-Volta. Obligé de diriger en coalition, le R.D.A. ne pouvait pas non plus imposer ses points de vue politiques, notamment ceux sur le fédéralisme.

En effet, le RDA, sous l'influence de son président, Houphouët, un des instigateurs de la loi-cadre, était hostile au maintien des fédérations, A.O.F. et A.E.F. La Côte-d'Ivoire dont le président du R.D.A. est originaire, n'a jamais vraiment accepté la fédération de l'A.O.F. Elle estimait en être la "vache à lait" de par l'importance de sa contribution financière au budget de la fédération. Elle se trouvait lésée dans la solidarité financière et économique de l'A.O.F., alors que la presque totalité des ouvriers agricoles des plantations de cacao et de café, principales sources de sa richesse, étaient des Voltaïques ! Son vœu était de quitter l'A.O.F. pour dépendre directement de la Métropole. Ce sentiment, exprimé dès 1946 par des partis et hommes politiques ivoiriens, le sera par Houphouët lui-même en 1954, au Ministre des Colonies, Robert BURON<sup>21</sup>.

Le rejet de la fédération ne faisait pas l'unanimité au sein du parti. Des dirigeants tels Ouezzin COULIBALY et Sékou TOURE étaient partisans du fédéralisme. Ces divergences qui opposaient les dirigeants du R.D.A. empêcheront des prises de positions publiques sur le fédéralisme, le confineront dans des manoeuvres politiques pour ne pas connaître un recul politique dans certains territoires, pour ne pas voler en éclats et paralyseront, dans une certaine mesure, son action. Les fédéralistes, adversaires politiques du RDA, oeuvraient à isoler en son sein, ceux qu'ils estimaient être les irréductibles partisans de la balkanisation.

---

*19 Du creux à la crête de la vague : le cheminement du RDA de 1950 à 1957 - SEMI-Bi-Zan Colloque international sur le RDA-CEDA-Hatier 1987*

*20 Intervention de Gérard Kango à la séance de l'Assemblée Territoriale du 17 décembre 1957. Archives de l'ADP*

*21 De Benoist J.R. op.cit.*

Pour toutes ces raisons, il fallait au RDA agir avec précaution. C'est ainsi que le Comité de Coordination, organe dirigeant du RDA, du 17 avril 1957, observa sur la question de l'Exécutif fédéral proposé par les fédéralistes, un silence prudent. Cette logique a conduit le RDA à être présent aux diverses conférences de regroupement des partis politiques initiées par les fédéralistes. Le RDA sera présent à Dakar, mais comme observateur, au congrès constitutif de la Convention Africaine (CAf.) du 11 au 13 janvier 1957. Sa délégation conduite par Ouezzin, insistait sur la nature du RDA, "rassembleur de naissance" et déclarait : "les africains ne sont pas divisés. Ce sont les hommes politiques qui les divisent par le mensonge et la démagogie"<sup>22</sup>. Puis il invitait les congressistes au congrès du RDA pour "s'évader de la théorie et de la dialectique afin de cerner de près les réalités concrètes d'un regroupement"<sup>23</sup>.

Malgré ses divergences internes, le RDA, tentait de récupérer à son profit, le processus unitaire initié par les fédéralistes avec Senghor, fondateur de la C.Af. Pour ce faire, le RDA nourrissait des ambitions d'intégrer tous les autres partis, parce que plus ancien et plus connu sur le continent, étant inter-territorial depuis sa date de création en 1946. Cet objectif, outre les préoccupations électorales, a pu compter dans la fusion RDA-PSEMA en Haute-Volta. Ces prétentions seront renforcées après les élections de mars 1957. Sékou Touré déclarait à propos du regroupement des partis politiques "... si la Convention Africaine veut s'unir au RDA, je ne vois qu'une solution : que ses sections deviennent sections du RDA. En effet, dans plusieurs territoires, les masses connaissent seulement le nom et les réalisations du RDA..."<sup>24</sup>. L'exigence du RDA à conserver son sigle, sera la cause de l'échec des différentes conférences de regroupement. Il en fut ainsi à la conférence de Paris de février 1958 et à celle de Dakar en mars 1958.

L'assurance et les prétentions du RDA reposaient sur une unité de façade. Le problème du fédéralisme le minait. Il faillit le faire voler en éclats à son III<sup>e</sup> congrès tenu à Bamako du 25 au 30 novembre 1957. Cinq territoires (Dahomey, Haute-Volta, Guinée, Soudan, Sénégal) étaient hostiles au point de vue du président du parti. L'unité fut sauvée par un compromis très ambigu qui disait : "le congrès donne mandat aux élus pour demander la démocratisation des exécutifs fédéraux"<sup>25</sup>. Pour certains, la majorité, cette formule était l'acceptation de l'exécutif fédéral. Pour d'autres, en particulier les Ivoiriens, c'était le rejet du fédéralisme. L'unité du parti était sauve, mais les divergences n'étaient pas aplanies, comme le prouveront les événements qui secoueront l'Afrique par la suite.

---

<sup>22</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>23</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>24</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>25</sup> Histoire générale de l'Afrique. Ki-ZERBO J. Hatier 1972

En Haute-Volta, les luttes politiques feront gagner aux fédéralistes de nouveaux partisans. La fusion RDA-PSEMA ne résista pas longtemps aux ambitions inassouvies de certains hommes politiques. En septembre 1957, un an après l'opération, Joseph CONOMBO s'estimant le "cocu"<sup>26</sup> de la fusion, décidait avec cinq autres députés, de réveiller le PSEMA. Par ailleurs, la coalition gouvernementale RDA-MDV s'effritait, car la confiance faisait défaut. Pour les dirigeants de ces deux partis, la fusion ou l'alliance gouvernementale n'étaient que des moyens utilisés par le RDA pour les étouffer et s'étendre à leurs dépens. Ils cherchaient alors des alliés pour destablisser le RDA. Ainsi le MDV et le PSEMA s'allieront au MPA pour former à l'Assemblée Territoriale, le Groupe de la Solidarité Voltaïque (GSV), sous la direction de Nazi Boni. Le 5 décembre 1957, le GSV réussissait à faire élire Nazi BONI, président de l'Assemblée Territoriale, contre Moussa KARGOUGOU (RDA) en remplacement du Président Yalgado OUEDRAOGO (MDV), décédé accidentellement. Fort de ce succès, le GSV déposait le 17 décembre 1957, une motion de défiance contre le gouvernement. Elle sera adoptée et l'Assemblée suspendra ses travaux jusqu'à la démission du gouvernement. Les exigences du G.S.V. s'appuyaient sur l'article 2 du décret d'application d'avril 1957 de la loi-cadre qui stipulait : "le gouvernement a la faculté de démissionner s'il estime ne plus avoir la confiance de l'Assemblée"<sup>27</sup>. Cette formule ambiguë sera utilisée par Ouezzin qui refusera de démissionner en ces termes : "majorité de rencontre ; majorité de hasard ; majorité de circonstance, mais majorité quand même, mais je refuse cette majorité". Puis aidé du président du R.D.A., alors Ministre d'Etat en France, il s'activa à créer une autre majorité. Certains députés du Groupe de la solidarité voltaïque (G.S.V.) tels que Maurice YAMEOGO, Denis YAMEOGO, Nader ATTIE, Mathias SORGHO, approchés par le RDA et fortement intéressés se désolidarisèrent de leur groupe parlementaire<sup>28</sup>. Une nouvelle session de l'assemblée Territoriale convoquée le 28 janvier 1958 par un vice-président en l'absence du président Nazi BONI, donnait la majorité au R.D.A. et élisait un nouveau président de l'Assemblée Territoriale, Laurent BANDAOGO. Le M.D.V. quittait alors le gouvernement. La crise de décembre 1957, la première dans un territoire d'Outre-Mer après la loi-cadre, transformait le paysage politique voltaïque.

En effet, le M.P.A., le M.D.V. et le P.S.E.M.A. formeront le Mouvement du Regroupement Voltaïque (M.R.V.) section voltaïque du Parti du Regroupement africain (P.R.A.) fondé à la conférence de regroupement de Dakar en mars 1958. Les rangs des fédéralistes s'accroissaient en Haute-Volta. Cependant, les événements qui ont entraîné les nouvelles adhésions aux thèses fédéralistes suscitent des interroga-

26 Séance de l'A.T. du 17 décembre 1957. Archives ADP

27 *Génèse de la Haute-Volta* BALIMA A.S. Presses Africaines

28 *Génèse de la Haute-Volta* BALIMA A.S. Presses Africaines. A la formation du gouvernement à l'issue de la crise, Maurice YAMEOGO obtint le porte-feuille de l'intérieur devenant ainsi le n°2 du gouvernement, Mathias SORGHO et Denis YAMEOGO devenaient ministres.

tions sur la sincérité et la fermeté des sentiments fédéralistes du M.D.V. et du P.S.E.M.A. Quant au M.P.A., il apparaît constant dans ses convictions fédéralistes. Déjà en janvier 1957, il était membre fondateur de la Convention Africaine à Dakar. Son leader Nazi BONI allait parfois au-delà du fédéralisme, défendant l'idée d'un Etat unitaire en Afrique Occidentale Française. C'est ainsi qu'il déclarait à ce propos : "... Pourquoi l'A.O.F. n'aurait-elle pas au moins vingt circonscriptions délimitées en fonction des réalités africaines... relevant directement d'un même exécutif siégeant à Dakar, avec une assemblée législative aux pouvoirs définis..."<sup>29</sup>. Cette prise de position peut être jugée prématurée pour l'époque, les populations n'y étant pas encore préparées, mais elle a l'avantage de situer l'homme politique par rapport à une question aussi importante que celle de l'unité africaine.

La situation politique en AOF à la veille de la fin de la IV<sup>e</sup> République mettait face à face deux grandes formations politiques, le RDA et le P.R.A. Si depuis 1946, le R.D.A., grand parti de masses fondé sur un idéal unitaire, défendait des positions avancées, en juin 1958, son rival le PRA, semblait lui avoir ravi son rôle de défenseur de la cause africaine et de l'unité du continent.

En Haute-Volta, le RDA, s'accrochant à son sigle rejetait le regroupement des partis tel que réalisé à Dakar et s'opposait farouchement au nouveau parti. Sa position fut ainsi exprimée par Ouezzin COULIBALY : " Du fait que le RDA n'est pas entré avec son sigle dans le groupement organique, le problème du regroupement en Haute-Volta se pose toujours d'une manière délicate et je crois que nous devons pour notre territoire, repenser complètement la formule de regroupement"<sup>30</sup>. La nature des relations entre le R.D.A. et le nouveau parti était ainsi située. Elles prendront un tour conflictuel qui engendrera des drames, comme ceux de la région de Gaoua, le 04 mai 1958, qui firent officiellement un mort et de nombreux blessés, dont Nazi BONI.

La lutte entre partisans et adversaires de la fédération d'A.O.F. se poursuivra avec les dispositions de la nouvelle constitution. Celle-ci fut élaborée suite aux événements de 1958 en Algérie et en France qui entraînèrent la chute de la IV<sup>e</sup> République et le retour du Général de Gaulle au pouvoir. L'histoire s'accélérait. Partisans et adversaires du fédéralisme pensaient alors trouver l'occasion de faire triompher leurs conceptions respectives.

L'avant-projet de constitution prévoyait en son article 66 que : "les peuples d'outre-mer peuvent...devenir, groupés ou non entre eux, membres de la fédération"<sup>31</sup>. Senghor interprétera cet article comme une volonté affirmée de faire éclater les fédé-

---

<sup>29</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>30</sup> Balima A.S. *op cit.*

rations. Le texte définitif de la Constitution confirmait son analyse. En effet, en son article 76, le Titre XII, "De la Communauté" ne faisait aucune mention des groupes de territoires qui ne pouvaient donc pas être des Etat-membres. Le Général de Gaulle précisait cette idée dans son discours du 04 septembre présentant la constitution. Il évoquait "la Communauté au sein de laquelle chaque territoire va devenir un Etat qui se gouvernera lui-même...". Le vote de la nouvelle constitution se ferait donc par territoire. Ainsi se trouvait achevée la dislocation des fédérations A.O.F. et A.E.F., oeuvre entreprise en 1956 avec la loi-cadre.

S'instaure alors un autre débat : pour ou contre la communauté franco-africaine ou en d'autres termes, pour ou contre l'indépendance. En effet, dans l'entendement du Général de Gaulle, voter contre la nouvelle constitution signifiait la sécession. Notre souci n'est pas ici d'examiner cette question. Nous l'abordons uniquement dans ses aspects relatifs à la fédération. Pour certains, le regroupement devait précéder l'indépendance, tandis que pour d'autres seule l'indépendance permettrait de réaliser l'unité. Tous les territoires et tous les partis politiques de l'A.O.F. furent secoués par la question.

Le P.R.A. à son congrès de juillet 1958 à Cotonou, opta pour l'indépendance immédiate pour réaliser l'unité africaine contre la formule de Senghor qui préconisait l'unité avant l'indépendance. Mais les positions étaient trop éloignées pour qu'une telle décision soit maintenue. Sitôt le congrès terminé, la section P.R.A. du Sénégal, l'Union Progressiste Sénégalaise (U.P.S.) revenait à la charge, rappelant que le "... P.R.A. était né sur le mot d'ordre d'unité africaine"<sup>32</sup>.

L'interprétation différente des résolutions du Congrès de Cotonou par les sections du PRA, nécessita une réunion du Comité Directeur le 14 septembre 1958, pour trancher. Il dut laisser la liberté de vote aux sections.

Au RDA, la fissure née de la question du fédéralisme s'aggrandit. Des militants et des sections (celle de Guinée) non seulement défendaient leurs convictions fédéralistes mais optaient également pour l'indépendance immédiate. Pour Houphouët-Boigny, la section ivoirienne, le PDCI, voterait "oui" au référendum et chaque territoire prendrait ses responsabilités. Quant au regroupement, il rejetait son règlement après le référendum.

La Guinée optait pour le "non" au référendum parce que le projet constitutionnel ne tenait pas compte de la volonté d'union des africains.

---

<sup>31</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>32</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

Face à l'enjeu que constituait la nouvelle Constitution pour l'Afrique, les hommes politiques africains, toutes tendances confondues, ont été incapables d'apporter une réponse collective. Engagés dans la bataille en rangs dispersés, ils favoriseront la néo-colonisation de l'Afrique. En effet, au référendum du 28 septembre 1958, le "oui" à la Communauté franco-africaine, l'emportera dans la presque totalité des territoires, la Guinée exceptée, à des pourcentages effarants (97 ou 99 %). Ces résultats obtenus par des méthodes peu démocratiques<sup>33</sup> inaugurent l'ère des micro-états que la France va s'évertuer à maintenir. Les résultats du scrutin étaient différemment interprétés par les hommes et les partis politiques. Pour certains, tel Senghor, le "oui" était un "oui" à l'unité qu'il s'agit de reconstituer sous la forme des deux Etats fédéraux A.O.F. et A.E.F., pour d'autres, comme Houphouët-Boigny, l'unité préconisée est une unité pour une politique de sécession.

Le débat entre fédéralistes et anti-fédéralistes était ainsi relancé, avec en plus un autre aspect important : la possibilité d'accession à l'indépendance. Si Houphouët-Boigny pouvait faire des concessions à des formules de regroupement, l'indépendance était pour lui, synonyme de sécession, c'est-à-dire d'attitude ou de relations d'hostilité et de conflit avec la métropole. Le PRA, se démarquant d'une telle conception, décida de proposer aux autres partis africains, un projet de constitution fédérale, tout en ne rompant pas le dialogue avec le R.D.A. Le problème selon Senghor était trop grave pour que "les querelles non pas de personnes, mais de méthodes ne soient pas transcendées" car pour lui, ... la constitution de fédérations primaires est la condition essentielle de l'accession des Etats Africains à une indépendance réelle<sup>34</sup>, les territoires groupés pouvant ainsi réaliser des fédérations économiquement saines capables de se passer de l'aide de la France.

En Haute-Volta, l'influence du R.D.A. et du P.R.A. s'équilibrait. Cependant les fédéralistes avaient une légère domination. Les sections RDA de l'Ouest-Volta, optaient le 26 octobre 1958, pour la constitution de fédérations primaires. La crise qui couvait au sein du RDA, avait pris un tour aigu conduisant chaque section à prendre position sur le fédéralisme. Même le Mogho Naba Koungri prenait position le 06 décembre 1958 pour le fédéralisme en ces termes : "...je demeure partisan d'une fédération des Etats d'A.O.F., avec un parlement et un Exécutif fédéral à l'échelon du groupe car le morcellement nous conduit à une telle exaspération des particularismes que l'oeuvre de la France risquerait de ne pas porter tous les fruits dans le pays"<sup>35</sup>. L'Assemblée Territoriale voltaïque proclamait alors que la Haute-Volta, devenue République (le 11 décembre 1958) et Etat membre de la Communauté "décide de former une fédération avec les Etats d'Afrique Noire membres de la communauté qui

---

<sup>33</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>34</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

<sup>35</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

auront fait la même option". Un amendement adopté de justesse, modifiait la formule ainsi : "la République voltaïque décide de former avec les Etats d'Afrique Noire, une fédération qui sauvegarde les intérêts de l'Etat voltaïque et garantit l'unité africaine". L'âpreté des débats et la recherche de compromis, traduisent l'équilibre des forces entre fédéralistes et anti-fédéralistes. Après maintes tractations et tergiversations, la Haute-Volta envoyait à Bamako, une délégation pour la conférence des fédéralistes.

A cette conférence tenue à Bamako les 29 et 30 décembre 1958, n'étaient présents que quatre territoires : le Soudan, le Dahomey, le Sénégal et la Haute-Volta. La Guinée devenue indépendante n'était plus membre de l'A.O.F. La Mauritanie, le Niger et la Côte-d'Ivoire surtout, étaient hostiles à la fédération. La délégation voltaïque était composée de militants R.D.A. (Joseph OUEDRAOGO, Sibiri SALEM-BERE, Djibril VINAMA, Ali BARRAUD) et P.R.A. (Nazi BONI, Gérard Kango OUEDRAOGO, Joseph CONOMBO, Drissa BONI). Les travaux aboutirent à la création d'une fédération qui prit à l'Assemblée Constituante fédérale, le 14 janvier 1959, le nom de Fédération du Mali. A la constituante, la délégation voltaïque était renforcée de Maurice YAMEOGO, devenu depuis l'ordonnance du 28 juillet 1958, Président du Conseil des Ministres.

La Haute-Volta y adoptait la Constitution de la fédération du Mali qui sera ratifiée par l'Assemblée voltaïque le 28 janvier 1959. Comme tous les délégués, la délégation voltaïque jurait d'accepter le sacrifice suprême pour la Fédération du Mali et emportait la promesse que la capitale serait Bobo-Dioulasso. Le maire de la ville Djibril VINAMA, estimait en février 1959 le coût de l'établissement à six milliards de francs CFA.<sup>37</sup>

Sitôt la Constituante terminée, les voltaïques furent soumis à la pression conjuguée des Français et des Ivoiriens. Le Mogho Naba Kougri, acquis à la cause fédéraliste dût se retracter. Déjà le 20 décembre 1958, il revenait sur ses déclarations antérieures : "Nous ne saurions aller aveuglément à une fédération qui serait une arme dangereuse entre les mains d'éléments subversifs qui mettraient irrémédiablement en cause la paix et la prospérité de notre pays et de nos peuples"<sup>38</sup>. Un groupe de chefs nigériens vint renforcer le Mogho Naba dans ses nouvelles convictions anti-fédéralistes en le mettant en garde contre les "révolutionnaires" de Dakar et de Bamako, hostiles selon eux, à la chefferie. A l'intérieur de la Haute-Volta, les anti-fédéralistes pouvaient s'appuyer sur les anciens combattants de la région de Ouahigouya, bien organisés et tenus en mains par DORANGE. Maurice YAMEOGO, déjà très hésitant,

---

<sup>37</sup> BALIMA A.S. *op cit.*

<sup>38</sup> De Benoist J.R. *op cit.*

qui n'avait finalement épousé la cause fédéraliste parce que poussé par la forte majorité de voltaïques partageant cette conviction, décida de quitter la fédération du Mali, cédant au chantage de personnalités ivoiriennes qui lui rappelaient que pour le commerce et l'emploi de sa main d'oeuvre, la Haute-Volta dépendait de la Côte-d'Ivoire. L'Assemblée convoquée le 28 février 1959 adoptait la Constitution de la Haute-Volta "qui adhère individuellement à la Communauté". Elle quittait ainsi la Fédération du Mali. Le fait fut confirmé par un référendum, conformément à l'article 57 de la constitution fédérale ratifiée pour l'Assemblée Constituante de Haute-Volta. Maurice YAMEOGO reniera le serment fait à Bamako, prétendant avoir levé la main pour regarder quelque chose sur sa manche !<sup>39</sup>

Le Dahomey, soumis également aux pressions françaises, surtout à propos du financement de la construction du port de Cotonou, dut aussi se retirer de la fédération du Mali. Le 12 septembre 1959, la France signait avec lui le financement du port de Cotonou.

Des quatre Etats formant la Fédération du Mali, seuls deux y demeuraient : le Sénégal et le Soudan. La Haute-Volta soustraite de la fédération, Maurice YAMEOGO s'appliqua à anéantir les fédéralistes. Pour ce faire, il organisa de nouvelles élections législatives le 19 avril 1959. "Une étonnante série de sordides manoeuvres politiques arbitraires et malhonnêtes.. : fraudes et truquages au profit des amis, intimidations et emprisonnement des adversaires..., grossier découpage électoral..."<sup>40</sup> lui donnèrent une écrasante majorité, 64 députés sur les 75 à élire. Des fédéralistes convaincus, comme Nazi BONI, furent frauduleusement écartés. Des élus P.R.A., face à l'évolution politique du pays rejoignirent prudemment le R.D.A., renonçant à leurs "professions de foi" fédéralistes. Ce furent Joseph CONOMBO, le 24 avril 1959 et Gérard Kango OUEDRAOGO peu après. Le P.R.A. liquidé par la débâcle électorale, Nazi BONI décidait de fonder avec Laurent BANDAOGO, qui n'avait même pas été retenu sur une liste électorale bien que R.D.A. et Président de l'Assemblée avant les élections, le Parti National Voltaïque (P.N.V.) d'orientation fédéraliste. Fondé le 06 octobre 1959, le P.N.V. fut dissous le 07 octobre parce que anti-constitutionnel. Le même jour, les mêmes personnes créaient un autre parti, le Parti Républicain de la Liberté (P.R.L.). Il fut dissout le 06 janvier 1960 avec pour prétexte, des incidents à Dédougou où le drapeau de la Fédération du Mali fut hissé. Son président Nazi BONI, poursuivi pour reconstitution d'organisation dissoute et injure au chef de l'Etat, dut s'exiler, d'abord à Bamako puis au Sénégal.<sup>41</sup>

Auparavant, Maurice YAMEOGO ayant quitté la fédération du Mali, accro-

---

<sup>39</sup> Selon certain informateurs, M. DIALLO Ahmadou en l'occurrence, pour m. YAMEOGO, un serment politique était un acte sans conséquence. Remettre en question son serment de Bamako, n'était donc pas pour lui être parjure.

<sup>40</sup> BALIMA A.S. op. cit.

chait la Haute-Volta à la Côte-d'Ivoire. Elles formeront avec le Niger et le Dahomey, le Conseil de l'Entente le 30 mai 1959, organisation farouchement opposée à l'indépendance, parce que selon le mot de Maurice YAMEOGO "économiquement nous n'avons rien". Mais sous la pression des réalités, l'évolution fut plus rapide qu'il n'était prévu. En effet, le "non" de la Guinée constituait une fracture dans le front anti-indépendantiste et son exemple faisait tâche d'huile. La Fédération du Mali demandait au Général de Gaulle, le transfert des compétences, en d'autres termes, l'indépendance. Celui-ci pour qui il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités, accédait à la demande du Mali qui devint indépendant le 20 juin 1960 et signa avec la France le 22 juin, des accords de coopération.

La décision du Général de Gaulle de faire droit à la demande du Mali, consacrait l'évolution de la Communauté dans une direction que les autorités politiques du Conseil de l'Entente, particulièrement Houphouët-Boigny, avaient toujours refusée. S'estimant trahi, Houphouët dépité, lançait à la France cette phrase célèbre : "nous avons attendu la mariée, elle n'est pas venue et nos fleurs se sont fanées sur le parvis de l'église"<sup>42</sup>. Contraints d'accepter l'indépendance, les chefs d'Etat du Conseil de l'Entente le feront avec bruit et surenchère, exigeant une indépendance immédiate et sans condition d'aucune sorte, c'est-à-dire la proclamation de l'indépendance et la signature d'accord avec la France seulement après leur admission à l'Organisation des Nations Unies. Selon cette logique, la Haute-Volta devenait indépendante le 05 août 1960. Le même jour, Nazi BONI sur les ondes de la radio de Bamako soulignait l'importance de l'événement : "l'indépendance imposée au gouvernement par la peuple, par l'opposition et littéralement offerte par la France sera proclamée par ceux qui en sont les ennemis les plus acharnés qui, aujourd'hui comme demain, sont prêts à la saboter. C'est le paradoxe de la vie. C'est la comédie humaine. Mais quelle que soit la forme revêtue par notre accession à la souveraineté internationale, celle-ci constitue un fait positif dont nous devons nous réjouir..."<sup>43</sup>

Les années soixante consacrent la fin de la dislocation de l'AOF. Le Général de Gaulle en accélérant le processus d'accès à l'indépendance, récupérait l'histoire et "la figeait dans des moules préfabriqués". La balkanisation de l'Afrique initiée par la loi-cadre, se trouvait ainsi confirmée et scellée. Le sort de l'A.O.F. aurait-il pu être différent ? En d'autres termes, l'A.O.F. aurait-elle pu demeurer une ? Il est certain qu'un Etat fédéral ouest-africain aurait influencé l'évolution de l'Afrique dans un sens sûrement plus positif. Comment expliquer alors l'acharnement mis à détruire l'A.O.F. et quels en sont les responsables ?

---

41 BALIMA A.S. *op. cit.*

42 *Intervention de Houphouët-Boigny au colloque international sur le RDA CEDA 1987.*

43 Ki-ZERBO *op. cit.*

## LES RESPONSABLES DE LA BALKANISATION

Le démantèlement de l'A.O.F. s'explique par la conjonction de facteurs internes à la fédération, amplifiés et exacerbés par des influences d'origine extérieure.

Les premiers éléments défavorables au maintien de la fédération pour secondaires qu'ils puissent être, sont des facteurs humains. Les masses, peu associées au combat mené par les hommes politiques, étaient moins sensibles aux liens établis entre les territoires au sein de la fédération. Les frontières coloniales, pour artificielles qu'elles soient, ont favorisé le développement d'un certain nationalisme. Ce phénomène fut encouragé par les hommes politiques africains, pressés de satisfaire leurs ambitions personnelles. La loi-cadre et les autres réformes administratives et politiques leur en offraient l'occasion. "Être le premier à Ouagadougou, Bamako, Dakar ou Abidjan" semblait être la préoccupation première de nombreux hommes politiques de l'époque. Les rivalités personnelles ont atteint leur summum avec l'opposition entre Abidjan et Dakar ou plutôt entre Houphouët-Boigny et Senghor, qui s'est traduite par la lutte pour le leadership de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest notamment.

La plupart des partis politiques créés par ces hommes, exceptés ceux nés vers la fin de la colonisation (P.A.I. et M.L.N.), pouvaient difficilement aider à mieux orienter le cours de la lutte des masses africaines. Presque tous souffraient de graves insuffisances organisationnelles. Ils ne disposaient pas de plate-forme claire de mobilisation politique, ne précisaient pas les bases et les conditions de recrutement, les droits et les devoirs des membres, le fonctionnement des instances et les normes organisationnelles. Recrutant souvent sur une base ethnique ou régionale, ces partis politiques qui ressemblaient beaucoup plus à des comités électoraux, ont surtout favorisé la désignation des candidats aux institutions parlementaires. L'action parlementaire devint alors l'action principale de tous ces partis confondus. Cela répond au choix délibéré, par tous, du cadre juridique et politique proposé par l'administration coloniale française<sup>44</sup>. L'exemple le plus significatif est le R.D.A. dont l'orientation et les prises de position furent influencées par le P.D.C.I. Celui-ci avait essentiellement pour base sociale, les planteurs du sud, les commerçants du Nord et des intellectuels.

Le P.D.C.I., a pour noyau originel, le syndicat des planteurs africains fondé par Houphouët-Boigny en 1944. Sa naissance s'explique par l'apparition précoce en Côte-d'Ivoire, d'une bourgeoisie d'origine paysanne aux côtés des commerçants et d'une intelligentsia. Exclue de la production de bananes et de l'exploitation du bois réservées aux colons européens, elle ne pouvait non plus bénéficier des crédits accor-

---

<sup>44</sup> La loi-cadre du 23 juin 1956 GOMA-FOUTOU C. Colloque international sur le R.D.A.

dés par les chambres de commerce et d'industrie ni d'une main-d'oeuvre migrante suffisante. La bourgeoisie rurale ressentait durement la discrimination dont elle était l'objet.

Telles sont les causes de la création du syndicat des planteurs africains. Leurs revendications étaient l'égalité raciale et l'obtention des mêmes droits économiques que les colons français. Le P.D.C.I. sous la direction de Houphouët-Boigny, va imposer à tout le R.D.A. son orientation : la lutte pour l'égalité raciale et une place de satellite par rapport au capitalisme français. Ces motivations économiques expliquent donc l'opposition de la Côte-d'Ivoire à la fédération d'A.O.F. Les dirigeants ivoiriens sont poussés dans ce sens par les milieux d'affaire européens très puissants dans ce pays et auxquels ils sont liés. Comme le dénonçait avec force Mr. CUSIN ancien Haut-Commissaire de l'A.O.F., : "...ils ont tué le développement de leurs "frères" africains. Ils ont fait ce que faisaient les gens de la Côte des Esclaves, ils ont vendu les gens de l'intérieur à l'économie européenne"<sup>45</sup>

En effet, les pays de l'interland comme la Haute-Volta ont été, selon la logique du colonialisme français, organisés en satellites économiques des pays de la côte telle la Côte-d'Ivoire. Le rôle principal dévolu à la colonie voltaïque était de fournir la main-d'oeuvre nécessaire à la mise en valeur des autres colonies, la Côte-d'Ivoire surtout. C'est pour que la Haute-Volta remplisse pleinement ce rôle qu'elle fut démantelée en 1932. Une telle logique ne pouvait inciter la métropole à doter la colonie d'infrastructures. Le paysan voltaïque gagné à l'économie monétaire à cause de l'obligation de payer l'impôt de capitation, est obligé d'émigrer dans les plantations de café et de cacao de la Côte-d'Ivoire. Eduqué dans l'esprit que l'argent nécessaire ne peut être gagné que dans les plantations, il a pour seul horizon la Côte-d'Ivoire. Les hommes politiques voltaïques s'appuieront sur ce fait pour renforcer les liens avec les ivoiriens (d'aucuns parleront d'inféodation). Le premier gouvernement issu de la loi-cadre, se rendra dans son ensemble, sous la conduite de Ouezzin, à Abidjan. Accusé d'acte d'allégeance à Houphouët-Boigny, le vice-président du gouvernement invoquera le nécessaire renforcement des liens de solidarité et de coopération entre les deux territoires<sup>46</sup>. Maurice YAMEOGO, successeur de Ouezzin à la tête du gouvernement et du pays, justifiait ses hésitations et son retrait de la Fédération du Mali par sa volonté d'établir une coordination avec la Côte-d'Ivoire avec qui la Haute-Volta est liée par le chemin de fer et le débouché portuaire. La désinvolture avec laquelle la France a traité la Haute-Volta qui est devenue de fait l'arrière pays de la Côte-d'Ivoire, l'a souvent contrainte à subir des décisions politiques que sa population, dans sa grande majorité, a rejeté. Il en fut ainsi de l'abandon de la Fédération du Mali pour le Conseil de l'Entente.

---

<sup>45</sup> De Benoist J.R. *op. cit.*

<sup>46</sup> *Débats parlementaires du 17 décembre 1957. Archives de l'ADP*

Le Gouvernement français fut le principal responsable de l'échec de la fédération. Les démocrates-chrétiens du Mouvement Républicain Populaire (M.R.P.) et les socialistes de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (S.F.I.O.) qui ont contrôlé pendant près de 15 ans l'administration centrale du Ministère des colonies en portent la responsabilité morale, historique et politique. Apparemment opposés politiquement et idéologiquement en métropole, ils ont appliqué, outre mer, de concert, la politique de "diviser pour régner". Un ministre M.R.P., TEITGEN a préparé la loi-cadre qu'un ministre socialiste, DEFERRE, a fait voter. Concernant les colonies, les divergences s'estompaient entre les différents partis politiques français, de la droite à l'extrême-gauche. Les colonies étaient nécessaires à la grandeur et à la richesse de la France, dans le nouvel ordre mondial en construction, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. L'A.O.F. pouvait être un bloc trop lourd, trop puissant pour être manipulé ou méprisé. Il pouvait gêner les intérêts économiques et politiques français. Il fallait la remplacer par des "micro-organismes politiques croulant sous le poids de budgets étatiques sans commune mesure avec leurs revenus réels<sup>47</sup>. Pour ce faire, la France obligera les dirigeants, qui, un an auparavant lors du référendum, avaient défendu la communauté, à prendre l'indépendance qu'ils rejetaient. Certains parmi eux, tel l'abbé Fulbert YOULOU (R.D.A.) du Congo Brazzaville, sont si attachés à la France qu'ils demandent à garder le drapeau tricolore comme celui du pays et la "Marseillaise" comme hymne<sup>48</sup>. "Le mouton le plus docile était consacré" leader du troupeau sous la garde du grand berger. Les plus récalcitrants furent généralement éliminés : LUMUMBA, etc..."<sup>49</sup>. Avec de tels dirigeants, le processus de néo-colonialisme se mettait en place et l'ancienne puissance pouvait continuer à diriger. Cela d'autant plus que des accords de coopération, économiques, militaires et financiers surtout, liaient ces nouveaux Etats à la France. Ces accords constituent pour elle, une part fondamentale d'une double politique de solidarité et d'influence. Ce sont le dispositif par lequel la France agit, par lequel passe également l'effort "généreux et noble" de la France, mais par lequel passent enfin et surtout la sauvegarde, le maintien des intérêts de la France. Les accords de coopération, notamment les accords financiers, les accords économiques et militaires, constituent une sorte de "ligne Maginot économique"<sup>50</sup> autour de l'Empire avec la zone franc doublée d'une protection militaire. Cette "ligne MAGINOT" devait soustraire les protégés français des convoitises anglo-saxonnes. Cette logique conduira le gouvernement français à intervenir en 1967 aux côtés du Biafra pour affaiblir le Nigéria, mastodonte inquiétant pour certains Etats du "pré-carré" français : Dahomey, Niger, Cameroun et Côte-d'Ivoire. Cette décision intervient après une discussion entre FOCCART et Houphouët-Boigny<sup>51</sup>. Au nom du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la France aide politiquement et

---

47 KI-ZERO J. *Préface de Journal d'une défaite*. DICKO A.A. L'harmattan 1992.

48 *L'homme de l'ombre* Péan P. Fayard - 1990

49 KI-ZERBO J. *dans la préface du Journal d'une défait*. DICKO A.A. L'harmattan 1990.

militairement le Biafra. Elle encourage ses "protégés" à s'engager à ses côtés. Seuls deux Etats la suivront: la Côte-d'Ivoire et le Gabon. Tous les autres Etats se refusent, invoquant le charte de l'O.U.A. dont la règle première est l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. C'est un grand échec pour la France qui est obligée de reculer. La fédération du Nigéria peut alors venir à bout de la guerre civile et exister.

## CONCLUSION

L'A.O.F., instituée par le décret du 16 juin 1895, disparaît le 05 avril 1960. Cadre ayant le grand avantage de regrouper des monocultures territoriales, de réaliser une économie fédérale diversifiée, l'A.O.F. fut systématiquement détruite, émiettée pour faire place à une constellation d'Etats ballotés par des influences extérieures souvent contradictoires et souffrant de multiples maux structurellement insolubles : famine, chômage, maladies, analphabétisme, dette, etc.

Les plus lucides des hommes politiques africains, voltaïques notamment, qui ont très tôt perçu l'importance des enjeux pour l'avenir de l'Afrique, n'ont ni su ni pu faire triompher leurs vues, face aux intérêts égoïstes de nombre de leurs pairs encouragés par des puissances extérieures, l'ancienne métropole en particulier. C'est le lieu de dire que l'omission de certaines forces sociales -Le mouvement étudiant, le mouvement syndical, le P.A.I. et le M.L.N.- est volontaire. Nous ne méconnaissons pas leur rôle dans le combat mené par les masses africaines pour leur libération du colonialisme. Leur lutte fut si héroïque, qu'elle ne doit pas être décrite en termes généraux. Des recherches sont nécessaires pour situer avec autant d'exactitude possible, leur apport dans l'évolution politique de l'Afrique, l'A.O.F. surtout.

Les pays de l'ex. A.O.F., devant la multitude de problèmes à résoudre, redécouvrent les bienfaits de la solidarité économique de leur ancien cadre. Quinze ans après l'indépendance, c'est la création de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) qui leur permet de renouer des liens, prouvant, s'il en était encore besoin, que l'ancienne fédération était bien une réalité économique et humaine. Mais son évolution est telle qu'on ne peut s'empêcher de penser à l'aveugle -du proverbe chinois- qui, tournant en rond, s'imagine qu'il va vers son but, parce qu'il marche. Plus de trente ans après les indépendances, la création d'un nouvel espace économique et social fondé sur l'intégration régionale ou sous-régionale s'impose. Ce thème ne doit pas et ne peut pas être agité comme un thème de propagande politicienne. L'intégration régionale ou sous-régionale est une nécessité pour que l'Afrique cesse

---

50 Péan P. *op. cit.*

51 Péan P. *op. cit.*

de vivre de la "charité internationale" pour être un continent qui compte. Les fils ont le devoir de faire mieux que les pères !

*L'anormal passe pour normal  
et on fait croire à l'Afrique  
qu'elle a besoin de l'Europe  
pour se sauver de la misère.*

NGUGI WA THIONGO.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages**

- BALIMA S.A.**, 1969 : Genèse de la Haute Volta. Presses Africaines.
- BENOT Y.**, 1969 : Idéologies des indépendances africaines. Maspero.
- BENOIST (de) J.R.**, 1978 : La Balkanisation de l'A.O.F NEA.
- BLANCHET A.**, 1958 : L'itinéraire de partis africains depuis Bamako. Plon
- BONI N.**, 1972 : Histoire Synthétique de l'Afrique résistante. Présence Africaine.
- BONI N.**, 1960 : Le drame de la Haute-Volta. document dactylographié inédit.
- CORNEVIN M.**, 1972 : Histoire de l'Afrique contemporaine : de la deuxième guerre mondiale à nos jours. Payot.
- DIARRAH C.O.**, 1986 : Le Mali de Modibo KEITA. L'Harmattan.
- DICKO A.A.**, 1992 : Journal d'une défaite. L'Harmattan.
- FOCCART J.**, 1992 : Foccart parle. Jeune Afrique - FAYARD.
- FALL M.**, 1987 : Thèse d'Etat : la doctrine sénégalaise à l'intégration régionale. Essai sur les tentatives de fédéralisme et d'intégration par cercles concentriques en

Afrique de l'Ouest. Paris II Orsay - France.

**LAKROUM M.**, 1987 : Thèse d'Etat: chemin de fer et réseaux d'affaires en Afrique de l'Ouest:le Dakar-Niger (1883 - 1960).

**CHAFFARD G.**, 1972 : Les carnets secrets de la décolonisation. CALMAN-LEVY

**GUERANDI M.**, 1994 : L'Afrique dans la géopolitique internationale. Mémoire de diplôme d'études diplomatiques supérieures Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques (C.E.D.S). Paris.

**GUENA Y.**, 1962 : Historique de la Communauté. Fayard.

**KI-ZERBO J.**, 1972 : Histoire générale de l'Afrique. Hatier

**MILCENT E.**, 1958 : L'A.O.F entre en scène. témoignage Chrétien.

**MONTFERRAND (de) B.**, 1958 : La France et l'Etranger. Albatros.

**OUALI K.**, 1982 : Intégration africaine : le cas de CEAO. Economica.

**PEAN P.**, 1990 : L'Homme de l'ombre. Fayard.

**SURET-CANALE J.**, 1972 : Afrique Noire, de la colonisation aux indépendances, 1945-1960. Editions Sociales.

**BERTHELEMY J.C.**, 1980 : L'économie de l'Afrique Occidentale Française et du Togo, 1946-1960. Revue française d'Histoire d'Outre-Mer.

**BENOT Y.**, 1987 : L'idéologie française face aux problèmes de l'Afrique Noire. Colloque international sur le R.D.A. Tome I. CEDA

**BENOIST (de) J.R.**, 1995 : De l'A.O.F. à L'U.E.M.O.A Marchés Tropicaux 03 Juin.

**KARL. E.**, 1987 : L'empire colonial français : de la conférence africaine de Brazaville à l'indépendance de l'Algérie. colloque international sur le R.D.A. Tome I. CEDA.

**KAKOU E.**, 1987 : L'action du R.D.A. de 1946 à 1960. Colloque international sur le R.D.A. Tome I. CEDA.